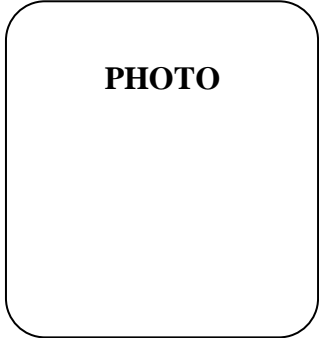


INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON
FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2019 / 2020
PREPARATION AUX CONCOURS



AIDE-SOIGNANT

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

SEXE : Féminin Masculin

NOM DE NAISSANCE.....

PRENOM

NOM D'EPOUSE.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

SITUATION DE FAMILLE :


NATIONALITE.....

N° SECURITE SOCIALE

ADRESSE

.....

 DOMICILE.....  PORTABLE :.....

 TRAVAIL..... E.mail

PREPARATION AU CONCOURS *(cochez la préparation souhaitée)*

- Epreuve écrite admissibilité (Français, mathématique et biologie) Tests psychotechniques et mathématiques
- Formation intensive à l'oral Formation intensive à l'épreuve écrite d'admissibilité
- Formation intensive pour les baccalureats ASSP/SAPAT

TITRE D'INSCRIPTION *(cochez la case correspondante)*

- Baccalauréat français - série :
- Titulaire d'un titre homologué au minimum au niveau V
- Sans diplôme

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Employeur ou Congé individuel de formation
- Démarches Mission locale, PAIO
- Pôle emploi Personnel
- Autre (précisez)

ATTESTATION

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A.....le..... signature

**PREPARATION AU CONCOURS
EPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ**

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

1. La fiche d'inscription, ci-jointe, complétée et signée.

2. Une photo d'identité (à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription ci-jointe).

Cette photo doit être « tête nue, de face, et sur fond blanc » conformément à la réglementation sur les photographies de pièces d'identité.

3. Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

Pour les personnes de nationalité étrangère : une photocopie du passeport en cours de validité et une copie de la carte de séjour en cours de validité

4. Un chèque bancaire ou postal **à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DU G.I.P.**
de 76,00 € correspondant aux droits d'inscription

☞ Les droits d'inscription restent acquis, même en cas de désistement ou d'absence.

5. Une attestation de prise en charge de l'employeur ou autre organisme, le cas échéant.